



Document préparatoire au Débat d'orientation budgétaire 2016

Commune de COMBRIT

Le débat d'orientation budgétaire permet au conseil municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le budget primitif.

Il s'agit d'un débat et non d'un vote.

I/ Le contexte national

La loi de finances 2016 s'inscrit dans un plan triennal de diminution des dépenses publiques dont l'objectif est de ramener le déficit public en dessous des 3% du PIB en 2017.

Une nouvelle baisse des dotations de l'État de 3.5 milliards supplémentaires pour les collectivités territoriales est prévue en 2016.

L'inflation est de 0.2% en 2015, et prévue de 1% pour 2016, avec une hypothèse de croissance de 1.5%.

La revalorisation annuelle des valeurs locatives pour 2016 a été fixée à +1%.

La réforme de la DGF (dotation globale de fonctionnement) manque encore de visibilité puisque les simulations pluriannuelles ne sont pas encore disponibles. Les conditions de répartition de la DGF sont inchangées par rapport à 2015.

La refonte de la péréquation a été reportée en 2017.

Le FCTVA, dans le cadre de la loi de finances 2016, s'ouvre à l'éligibilité des dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie pour les dépenses payées à compter du 1^{er} janvier 2016.

II/ Le contexte local

Dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, la dissolution des syndicats de communes est prévue.

Les futurs transferts de compétences à la CCPBS : Tourisme et enfance-jeunesse au 1^{er} janvier 2017, assainissement et GEMAPI (prévention et gestion des inondations) au 1^{er} janvier 2018, engendreront des modifications du paysage territorial. Ces transferts nous imposent une anticipation et une planification des opérations comptables.

Le budget de la commune de Combrit comprend un budget principal et deux budgets annexes : le restaurant municipal et le SPANC. Deux autres budgets lui sont associés celui du Port de plaisance et celui du CCAS.

Les principales orientations générales pour 2016 sont les suivantes :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Gel de la pression fiscale avec le maintien des taux d'imposition de 2010
- Des investissements conséquents car nécessaires au vu de l'évolution de la population Combritoise et de la future fusion du SIVOM avec la CCPBS.

L'évolution de la population :

Population totale au 1^{er} janvier 2016 : 3954 habitants, 3858 au 1^{er} janvier 2015

Population recensée au 01/01/16 : 4011 habitants

Les taxes :

Depuis maintenant 7 ans, les taux communaux des taxes sont inchangés. Cependant par le biais de l'évolution des constructions, et des révisions des bases, il y aura une augmentation du produit des taxes locales.

Les subventions :

Plusieurs projets sont soutenus par le biais du contrat de territoire et par le contrat de partenariat avec la Région. Les autres organismes qui subventionnent la commune sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, l'ADÈME, l'État, la Fondation du Patrimoine et le SDEF.

L'état de la dette :

L'encours de prêts est de 2 183 165€ au 31/12/2015 soit 567€/habitant (la moyenne sur le département est de 925€/habitant).

La capacité de désendettement de la commune est de 3 ans.

L'annuité en 2015 est de 434 668€ dont 339 919€ en capital, soit 113€/habitant (la moyenne sur le département est de 154€/habitant).

III/ Le budget principal

1/ Le bilan 2015

- Résultat de la section de fonctionnement : 726 541.02 €
- Résultat de la section investissement : - 97 906.44 €

Pour les dépenses de fonctionnement :

- Une masse salariale maîtrisée 48,82% des charges de fonctionnement mais en évolution +0,83% avec la poursuite de la hausse des cotisations sociales et l'augmentation du nombre de salariés
- Une baisse de la dépense de la consommation d'énergie

Pour les recettes de fonctionnement :

Une dotation totale de l'État en baisse de 4500€ en 2015.

Une aide pour les CAE (46 000€) plus importante qu'inscrite au budget.

Pour les dépenses d'investissement :

Le budget 2015 a été exécuté sans recours à l'emprunt.

La commune a lancé deux grands projets en 2015 : la rénovation du centre nautique et le restaurant municipal, les dépenses relatives à ces deux projets impacteront le budget 2016.

Deux modulaires ont été achetés début 2016.

La commune a aussi fait l'acquisition d'une zone humide.

La rénovation de l'espace de l'ex école St Joseph a été réalisée en régie. Cet espace sera bientôt ouvert au public dès la réception des jeux.

Pour ce qui est des voiries, la rue de Kerduel est achevée, la rue des Tourterelles est en cours et la rue Jean-Marie Le Bris programmée pour fin 2016.

L'élaboration du PLU représente une charge financière lourde pour le budget.

La commune a investi dans deux minibus par ailleurs subventionnés.

2/ Les projets 2016 :

Réalisés, à payer sur 2016

Local associatif	145900
Local mairie	117400
Espace St Joseph	14000
Logement école de Sainte-Marine	28000

En cours de réalisation

Restaurant municipal	1424334
Pôle nautique	696774
Park an treizour	105224
Chapelle de la Clarté (étude)	10000
Terrain de tennis	103000
Les jardins partagés	10000
Achat salle Penmorvan	37000
Sdef(tourterelles + kerhuel)	148230
Rue des tourterelles	163450
Total réalisés et en cours	3003312

En préparation

Terrain multi sports	60000
Sanitaires à la pointe et à Kermor	60000
Travaux pour accessibilité (agenda)	25000
Parking de la plage	61000
Terrain foot de Kéringall	103200
Ferme du Creac'h	290000
Roscanvel	360000
Total en préparation	959000

Les orientations de ce budget entraîneront l'obligation d'un emprunt.

IV/ Le budget du port

1/ Le bilan 2015

- Résultat de la section de fonctionnement : 58 581.82€
- Résultat de la section investissement : 52 803.58€

Les sanitaires de Toul Ar Marc'h et la capitainerie rénovée en 2015 ont permis d'améliorer l'accueil des plaisanciers.

2/ Les projets 2016 :

- Formations (63h d'anglais ...)
- Lavomatic (59 700€)
- Changement d'un ponton
- Changement de logiciel de facturation car l'actuel ne pourra être maintenu du fait de la cessation de la maintenance
- Pompe pour eaux grises et eaux noires
- Changement de zodiac (2017 ?)

Le budget 2016 sera allégé au niveau des frais d'assurances, puisque la négociation a permis une diminution de 10 000€ pour une assurance sur 2 ans.

V/ Le budget du CCAS

1/ Le bilan 2015

a/ CCAS fonction 5

- Résultat de la section de fonctionnement : 10 312.15 €
- Résultat de la section investissement : 15 572.93 €

b/ALSH fonction 64

- Résultat de la section de fonctionnement : 9 774.58 €
- Résultat de la section investissement : 7 415.35 €

Ce budget présente un excédent de fonctionnement dû à la prévision budgétaire de l'achat d'un minibus qui finalement a été acheté par le budget commune.

2/ Les projets 2016

a/ CCAS fonction 5

- L'achat de la maison de retraite

b/ALSH fonction 64

Des mini-camps seront proposés cet été, aussi un budget d'investissement en matériel doit être prévu. Le centre de loisirs se déplacera pour deux semaines au camping de la plage de Bénodet.